



FICHE TECHNIQUE

BUGSTER



BUGSTER® est autorisé pour combattre les insectes volants et rampants: guêpes, mouches, moustiques, mites, coléoptères, fourmis, cafards et puces.

USAGE :

Le produit doit être appliqué pour traiter les surfaces et non l'air, en utilisant un pulvérisateur à main. Il peut être utilisé dans des locaux domestiques, des hôpitaux (à l'exception des salles occupées), des usines, des hangars de stockage, des hôtels, des salles de restaurants, des bâtiments publics ou municipaux, des navires (mais pas en contact avec des denrées alimentaires non protégées), des abris, des jardins, les garages, à l'intérieur et autour des bâtiments d'élevage (granges, étables, laiteries, salles de soins), les voies, les sites d'enfouissement et contre les nids de guêpes. Ce produit ne peut pas être utilisé sur des surfaces poreuses, des vêtements, des lits ou des plantes. Instructions pour l'utilisation contre les insectes rampants : le produit doit être appliqué là où les insectes peuvent être trouvés, à savoir le long des plinthes, des tuyaux, des coins des murs, des placards, en dessous des dispositifs générant de la chaleur (cuisines, salles de bains, toilettes), etc.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Contre les fourmis : le produit doit être appliqué aux endroits visités par les fourmis, autour du nid ou pulvérisé sur la fourmilière.

Contre les insectes volants : le produit doit être appliqué là où les insectes peuvent être trouvés, à savoir sur les fenêtres, les châssis des portes, les poutres les murs et

les plafonds. **Contre les guêpes :** vaporiser le nid et les endroits où ils peuvent être trouvés. Dans le cas d'une utilisation régulière, le produit doit d'abord être dilué 200 fois dans l'eau (par exemple, 25 ml / 5 litres d'eau) avant d'être appliqué en quantités de 5 litres de liquide par 100-150 m². Dans le cas d'infestations importantes, doubler la dose (par exemple, 50 ml / 5 litres d'eau) avant d'appliquer en quantités de 5 litres de liquide par 100-150 m². Pour les guêpes, cette dernière concentration doit être utilisée.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Réservé à un usage professionnel

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Empêcher la pulvérisation d'entrer en contact avec des personnes, des animaux ou des plantes ornementales. Ne laissez pas les produits alimentaires ou leurs matières premières entrer en contact avec les surfaces traitées, sauf si elles ont été lavées à fond. Couvrir les denrées alimentaires, les matières premières et les ustensiles ménagers lors de l'application. Ne pas pulvériser directement le liquide sur les parties mobiles des machines, des moteurs électriques et des interrupteurs. Évitez d'appliquer à proximité d'aquariums et d'étangs et de contaminer toute eau susceptible d'entrer en contact avec des poissons.

COMPOSITION :

10%w/w cyperméthrine (CAS 52315-07-8) •
2% w/w pralléthrine